

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT : HAUTE  
VIENNE

Arrondissement :

LIMOGES

Canton :

CONDAT/VIENNE

Commune : SOLIGNAC

**Nombres de  
membres**

En Exercice	19
-------------	----

Présents	14
----------	----

Votants	19
---------	----

**Date de convocation**  
14/10/2024

**Date d'affichage**  
14/10/2024

Objet : signature d'une convention avec Limoges Métropole pour la pose d'arceaux de stationnement vélos.

**Délibération n° 2024DEL045**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SOLIGNAC**

**Séance publique du 22 octobre 2024**

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

**Présents** : Mmes, BAYLE, BOURGER, CARLIER, COIGNAC, DUPIN, FERNANDES, GUITARD, MM CHAZELAS, COLDEBOEUF, LEYRIS, PECHER, PORTHEAULT, RECORD, RIBOULET.

**Absents et excusés** :

Claire MOURNETAS, procuration donnée à Nathalie COIGNAC

Maryvonne COMES, procuration donnée à Jean-Pierre CHAZELAS

Claude GOURINCHAS procuration donnée à Caroline BOURGER

Aurélien BRUNET procuration donnée à Nicole BAYLE

Martine FOURGEAUD procuration donnée à Nicole DUPIN

Nicole BAYLE a été élue secrétaire de séance.

La municipalité souhaite implanter des arceaux de stationnement pour vélos à l'école Val de Briance et devant le pôle jeunesse. Limoges-Métropole s'engage à fournir et à poser ces arceaux mais en reste propriétaire. La commune s'engage à signaler toute casse ou dégradation du matériels pour que Limoges-Métropole puisse intervenir.

Il vous est demandé d'autoriser le maire à signer une convention avec Limoges Métropole Communauté Urbaine pour ce projet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise M. le Maire à signer la convention avec Limoges Métropole Communauté Urbaine.
- Autorise le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier ;

Le Conseil Municipal, a délibéré :

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire

  
Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Maire  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le  
et la publication le  
Le Maire,

